

## Communiqué de presse

### Assainissement de la décharge de Bonfol: pour le Canton et la Commune, la chimie bâloise doit tenir ses engagements

Par une prise de position commune, le Canton du Jura et la Commune de Bonfol, qui n'étaient pas associés à la Conférence de presse donnée ce jour à Bâle, rappellent que la Chimie bâloise s'est engagée à payer dans son intégralité les coûts de l'assainissement de la décharge de Bonfol. Ces engagements ne ressortent pas seulement de l'accord passé entre le Canton du Jura et la Chimie bâloise mais également des déclarations publiques effectuées par cette dernière en marge de la signature de l'accord en question.

**Delémont et Bonfol, le 23 octobre 2002.** Depuis quelques mois, la Chimie bâloise fait savoir qu'elle étudie la question de la répartition de la prise en charge des coûts de l'assainissement de la décharge de Bonfol. A ce propos, les autorités cantonales et communales concernées font les constats suivants:

- La chimie bâloise s'est engagé à prendre en charge l'intégralité des coûts de l'assainissement de la décharge de Bonfol lors de la signature de l'accord passé avec le Canton du Jura en octobre 2000;
- Aujourd'hui, la chimie bâloise estime que la teneur de l'accord en question n'exclut pas une répartition des coûts. Le Canton du Jura et la Commune de Bonfol conteste formellement cette interprétation. Aussi bien dans les discussions en marge de la signature de cet accord que lors de la conférence de presse du 17 octobre 2000, les représentants de la Chimie bâloise ont clairement annoncé que cette dernière prendrait à sa charge l'intégralité des frais d'assainissement;
- Au demeurant, la Chimie bâloise n'a formulé à ce jour aucune requête visant à faire participer financièrement d'autres partenaires aux frais d'assainissement. Elle étudie certes cette éventualité, ce qui est son droit, mais il s'agit pour l'instant d'une intention et non d'une décision.

Pour le Canton du Jura et la Commune de Bonfol, il est tout simplement inconcevable que la Chimie bâloise renie les engagements pris. Dans cet esprit, l'Autorité cantonale et l'Autorité communale réaffirment leur volonté de coopérer avec la Chimie bâloise en vue de l'assainissement total de la décharge chimique et ceci dans les meilleurs délais afin de réduire les risques de contamination de l'environnement.

---